

« Nous ne sommes pas des chiens »¹

Ou : Que faut-il comprendre des risques pris par les plus pauvres pour offrir l'hospitalité à d'autres ?

Conférence débat de Bruno Tardieu² à Goutelas Le 14 Mai 2019

En s'appuyant sur son expérience de volontaire et sur la pensée du Père Joseph Wresinski, Bruno Tardieu explique que l'interdit du don que subissent les plus pauvres empêche toute appartenance et toute participation politique. Il revient sur ces gestes qui peuvent être considérés comme d'ultimes résistances et amènent à préconiser des politiques sociales qui ne traquent pas l'hospitalité des plus pauvres, mais la reconnaissent et la soutiennent.

Cette conférence s'appuie sur un article écrit avec Semyon Tanguy-André, jeune collègue volontaire d'ATD quart monde en préparation d'une thèse de philosophie

¹ « Nous ne sommes pas des chiens » : entre assistance punitive et reconnaissance de la dignité, la question de l'hospitalité traquée dans un rapport de Joseph Wresinski au gouvernement Français

Bruno Tardieu, Commentaire du rapport de J Wresinski à Michel Rocard-
<https://www.joseph-wresinski.org/fr/enrayer-la-reproduction-de-la/>

² Bruno Tardieu, ingénieur ENSTA et docteur en informatique. Volontaire permanent d'ATD Quart Monde depuis 1981 avec des missions en Europe et en Amérique du Nord est aujourd'hui coresponsable du centre international Joseph Wresinski du nom du fondateur d'ATD Quart Monde

Quand le souhait qu'ATD Quart Monde participe par une conférence à la saison de Goutelas sur l'hospitalité, nous venions de recevoir une demande d'écrire sur le même thème par la revue du MAUSS³ dirigée par Alain Caillé.

Alain Caillé rencontré lors d'un colloque à Cerisy a été très frappé en effet de ce que j'ai dit du Père Joseph Wresinski⁴ à savoir que les pauvres, humiliés de toujours recevoir, voient leur contribution refusée : ils ne peuvent pas donner.

En plus du manque de travail décent, de revenus suffisants et de l'accès aux droits fondamentaux – dimensions connues, les pauvres connaissent donc une forme de maltraitance sociale et institutionnelle.

En effet, la reconnaissance d'après Axel Honneth se fait dans trois sphères, celle de l'amour, celle du respect du respect du droit en particulier, et la troisième celle de l'estime apprécier la contribution de l'autre.

Le pire dans la misère d'est d'être compté pour nul, au point que même sa souffrance est ignorée.

M'est tout de suite venu un exemple cuisant où la générosité d'une femme très pauvre s'est heurtée à la générosité de militants des droits de l'homme. Je vais méditer sur cet exemple puis montrer que les plus pauvres vivent sans cesse l'hospitalité, mais que celle-ci est non reconnue, voire empêchée quand elle n'est pas punie. De cette idée Joseph Wresinski a fait le point central d'un rapport que Michel Rocard lui avait commandé sur la grande pauvreté en France.⁵

³ MAUSS, Mouvement Anti Utilitariste en Science Sociale mais aussi le nom de marcel Mauss, anthropologue qui a identifié que ce qui est fondamental ce n'est pas le marché mais le donner-recevoir-rendre

⁴ Joseph Wresinski. Fondateur d'ATD quart Monde. Homme né dans la misère.

⁵ Voir note 1

Nous allons donc prendre cette question de l'hospitalité dans la perspective Wresinski, fondateur d'ATD Quart Monde, non pas tant en se posant la question de notre hospitalité vis-à-vis des personnes en situation de pauvreté, mais de l'hospitalité pensée et vécue par les personnes en situation de pauvreté.

Par là je ne veux pas dire leur commentaire sur la façon dont les plus pauvres sont « accueillis par nous » mais la manière dont ils accueillent.

N'avons pas toujours tendance à centrer notre réflexion sur notre propre générosité et ses limites, et rarement à celle qu'exercent les plus pauvres eux-mêmes ?

Se placer dans la perspective Wresinski c'est repenser le monde avec les plus pauvres. Et pour nous ce soir repenser l'hospitalité avec eux.

Pour le Père Joseph « les plus pauvres sont nos maîtres ». Et il pousse plus loin le sens que St Vincent de Paul avait donné à cette phrase (les pauvres sont des maîtres à servir), pour affirmer que, pour lui, les plus pauvres sont ses maîtres à penser.

Dans la création du mouvement ATD Quart Monde le Père Joseph Wresinski a puisé dans son expérience de résistance à la misère pour apporter une connaissance et une manière d'être civilisatrice : chercher à apprendre des plus pauvres.

Il n'est peut-être pas le premier à avoir traversé le silence qu'impose la misère pour transmettre une sagesse qui nous vient du fond des temps et que j'ai trouvée à Goutelas en visitant les lieux avec Paul Bouchet : « Je suis un homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger »

Térence, l'auteur de cette phrase, était homme de théâtre et ancien esclave. Nous devons à un autre esclave affranchi, Epictète (2^{ème} siècle après JC), fils d'esclave, devenu philosophe cette autre phrase : "*L'origine*

*de la philosophie, c'est l'expérience que nous faisons de notre propre faiblesse et de notre impuissance."*⁶

Et un pays parmi les plus pauvres du monde, la République centrafricaine, a pour devise « Zo Kwe Zo » : *tout homme est un homme.*

Ainsi ces personnes n'ont pas tiré de leur expérience de la misère une revendication contre l'injustice seulement, mais une affirmation de l'universel : quelqu'un qui a connu la déshumanisation devient sensible à tout ce qui touche et diminue l'humain.

Le Père Joseph n'est donc pas le seul rescapé de la misère à avoir transmis un message, mais il est peut-être le premier à avoir cherché à tirer toutes les conséquences de cette intuition et à vouloir qu'elle fasse mouvement, qu'elle devienne une démarche pour tous les humains.

Le Père Joseph Wresinski nous laisse avec l'idée que les plus pauvres pourraient devenir nos maîtres, nos maîtres en humanité, non pas seulement pour lutter contre la misère, mais pour progresser vers un monde de l'égalité, où chacun peut vivre des moments de reconnaissance par l'amour, par le respect de ses droits, par l'estime de sa contribution. C'est un immense programme qui donne déjà des fruits partagés, car dans l'effort lui-même, les uns et les autres commencent à ressentir les bienfaits de l'expérience partagée de l'égalité, et cette reconnaissance inconditionnelle de chacun : ATD Quart Monde nous a donné des notions neuves comme celle d'exclusion sociale, des actions neuves comme les bibliothèques de rue, les universités populaires quart monde, ou aujourd'hui les territoires zéro chômeurs de longue durée, et des lois mondialement remarquées comme la CMU, ou la prohibition de la discrimination pour précarité sociale,

Finissons avec ces mots qui figuraient sur une affiche d'ATD Quart Monde dans les années 70 « Les pauvres sont les créateurs, la source

⁶ Cette pensée suscitera cette réflexion de la part de Karl Jaspers : « *L'homme qui a fait l'expérience originelle des situations-limites est poussé au fond de lui-même à chercher à travers l'échec le chemin de l'être.* »⁶

même des idéaux de l'humanité, car c'est à travers l'injustice que l'humanité a découvert la justice, à travers la haine, l'amour, à travers la tyrannie, l'égalité de tous les hommes. »

A ATD, nous avons la pratique d'écrire au jour le jour, surtout ce que nous apprennent les gens que le monde n'écoute pas. Et je voudrais vous parler d'une de mes maitres, Maria Rivera, que j'ai connue dans un centre pour sans- abris à Boston qui aujourd'hui a disparu.

Sortant du bureau de l'avocat dont elle attendait un soutien, Maria s'exclame « Il pense que je suis folle ». Je ne sais pas quoi lui répondre. Elle ose dire tout fort ce que je n'arrive pas à reconnaître. Je voudrais l'encourager, mais mes forces ont disparu. Elle a raison, l'avocat que je l'ai poussée à rencontrer l'a jugée folle. Seule l'indignation de l'étudiant en droit présent durant la scène retient mon désespoir. Je voudrais m'excuser d'avoir encore compliqué sa vie, pire, à cause de moi, elle a été humiliée, et elle n'avait pas besoin de cela.

Nous ne savons ni où aller ni que dire, collé à ce trottoir devant la maison du droit d'Harvard installée à Jamaica Plain, un quartier populaire de Boston. Nous sommes dans le vide – là où plus un seul son ne passe, où chacun est seul.

J'avais convaincu Maria qu'elle devait résister à l'expulsion de son logement dans la grande cité HLM d'Orient Heights à East Boston. J'étais totalement convaincu que la raison de cette expulsion, peut-être justifiée en droit, ne pouvait pas tenir devant le sens et la morale. Qu'il lui suffirait de s'expliquer devant un avocat engagé pour la justice sociale. Et que celui-ci gagnerait. J'avais obtenu ce rendez-vous avec ce grand juriste d'Harvard, le nec plus ultra. Il n'a même pas voulu prendre l'affaire. Il a très vite jugé en effet que Maria était folle. Menant l'interrogatoire entièrement lui-même, il a compris qu'elle avait été sans abri avec ses enfants pendant plusieurs années, puis recueillie dans une maison pour femmes seules avec enfant. Qu'elle avait accepté d'y aller, se séparant ainsi du père de ses enfants qui devait venir en cachette. C'est là que notre petite équipe d'ATD Quart Monde l'avait rencontrée avec sa famille et qu'elle s'était passionnée pour ce Mouvement.

Puis après deux années, elle avait obtenu avec l'aide de ce centre un relogement dans ce HLM, avec son homme. Elle avait gardé le contact avec nous, nous lui avons rendu visite et elle nous avait demandé de l'aider à démarrer une bibliothèque de rue pour les enfants du quartier. Elle était si heureuse et les enfants se mettaient à réussir à l'école.

Puis vint l'avis d'expulsion. Maria avait décidé de recueillir sa sœur qui venait d'être mise à la rue, et une pétition l'avait dénoncée. Elle avait déjà recueilli le fils de sa sœur, José, parce que celle-ci mourait du sida et ne pouvait plus l'élever. José s'était passionné pour les campagnes pour les droits de l'enfant que nous menions dans le quartier et petit à petit sortait de sa gravité et souriait. Pour Maria, que la société avait forcé à vivre parfois à 5 dans une seule pièce de centre pour sans-abris, avoir une chambre par enfant dans ce grand appartement HLM était un luxe inouï. Cela ne lui posait aucun problème de se serrer un peu pour accueillir sa sœur. C'est de ne pas le faire qui lui semblait être une grande violation des droits et de ses responsabilités. « Je ne peux pas laisser ma sœur mourir à la rue, point ».

Quand l'avocat a compris sa situation, et à la lecture de l'avis d'expulsion, il s'est immédiatement désintéressé de son cas et lui a fait la morale. « Quand on a eu tellement de mal à avoir un logement, et qu'on a des enfants, on ne fait pas cela madame ». L'étudiant a tenté de se rebeller, mais l'entretien était terminé, l'avocat ne défendrait pas ce cas. Je me suis à mon tour insurgé en demandant qui pourrait prendre le risque de questionner le bon sens du droit si même un professeur célèbre d'Harvard ne veut pas risquer sa réputation. Rien n'y fit. Il avait jugé Maria folle, et Maria ne s'y était pas trompée. Ma démarche militante n'avait servi qu'à l'enfoncer un peu plus. Maria et sa famille furent expulsés quelques semaines plus tard.

Quels éléments structurent l'échange entre Maria et l'avocat ?

Le plus massif est cette relégation, intensément vécue, à l'irrationalité. Elle ne traduit pas autre chose que la rencontre hiérarchisée de deux jeux de normes, c'est-à-dire, de critères d'appréciation, d'évaluation. Dans le cas présent, le jeu de normes de l'avocat disqualifie celui de Maria, sans qu'il ait vraiment compris son but.

L'irrationalité ou la folie dont il est question ici ressortissent moins à une rupture avec le réel, qu'elles n'accusent, aux yeux de l'avocat, un défaut

de priorisation des responsabilités et exigences sociales dans lesquels Maria se trouve, la renvoyant de manière humiliante à une perspective trop étriquée ou manquant de hauteur. C'est ce qu'exprime le rappel aux responsabilités directement liées à la protection et la promotion de la cellule familiale administrativement constituée (Maria, son mari et ses enfants), opposée à l'extension d'une hospitalité qui pourrait venir la déstabiliser par une dégradation des conditions de vie.

La posture de l'avocat exprime un parti-pris legaliste, entendu comme la volonté de faire respecter le principe du droit permettant de protéger la cellule familiale. Le droit entend protéger les gens contre la suroccupation des logements. Cette suroccupation est de fait dommageable aux personnes, aux familles. Mais en quoi ce principe devrait-il être supérieur à cette valeur, première aux yeux de Maria, l'hospitalité pour sa sœur et son neveu ? Pour qui se prend ce professionnel du droit pour qualifier de supérieure la justice écrite à la justice du cœur ?

En réalité il est pragmatique et voyant l'affaire trop difficile à plaider, il préfère ne pas perdre et plutôt que de perdre, de reconnaître le paradoxe d'une protection punitive, il préfère attaquer la victime.

Maria est réduite aux conséquences de son action, et la solidarité dont elle avait voulu faire preuve, loin d'être valorisée comme une contribution d'équilibrage local à un problème de mal-logement, est sanctionnée par un recours qui aggrave ce problème. L'expulsion.

On pourrait penser d'un tel traitement qu'il est anecdotique ou marginal et, qu'en tant que tel, il illustre moins une tendance qu'il n'en incarnerait une malheureuse exception. Il ne pourrait donc soutenir un questionnement en profondeur des institutions d'aide sociale sur la manière dont elles contribuent à reproduire la pauvreté, qu'elles ont pourtant pour mission première d'endiguer.

Après tout, un récit orphelin ne constitue pas en soi un fait social. Pourtant, on retrouve dans la situation de Maria *tous les traits significatifs*

*d'une constante historique dans le traitement et la prise en charge des plus pauvres, telle qu'identifiée par Joseph Wresinski, fondateur d'ATD Quart Monde, dans un rapport politique commandé à ce dernier par Michel Rocard⁷, en 1982 *Enrayer la reproduction de la grande pauvreté*. Ce rapport démontre l'existence de « la vraie sécurité sociale des pauvres » et comment les pouvoirs publics dans leurs interventions ignorent ces gestes, voire les entravent. « La vraie sécurité sociale des pauvres » : Cette affirmation de 1982 conserve encore toute son actualité⁸.*

Oui ce sont les pauvres qui accueillent les pauvres. Sans que cette contribution soit reconnue :

Qui sait qu'en 2018, parmi les 896 000 personnes privées de logement en France près de 643 000 sont hébergés par des tiers, à n'en pas douter des gens pauvres eux-mêmes, alors que les centres officiels pour sans-abri en hébergent 150 000.⁹

C'est dans les quartiers de pauvreté qu'arrivent les réfugiés.

Les immigrés envoient au pays 530 milliards de dollars. Trois fois plus que toute l'aide internationale des états et des ONG qui prennent toute le mérite et la lumière des media, sans compter que cette aide est le plus souvent conditionnée par des contrats juteux pour les états qui donnent, et qui en retirent plus de bénéfice. Alors que l'argent de la rémittence des immigrés est donné en toute liberté.

⁷ Michel Rocard, « Préface », in Georges-Paul Cuny, *Joseph Wresinski, l'homme qui déclara la guerre à la misère*, Albin-Michel, Paris, 2014, p.11 : « Ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire en 1981, j'ai été chargé de préparer le plan intermédiaire 1982-83. [...] Dans ce plan, je souhaitais mettre l'accent sur les inégalités et le chômage afin de proposer des mesures visant à l'amélioration de la vie quotidienne dans une France plus solidaire. [...] Mais très vite, j'ai compris qu'il fallait aller très au-delà, et j'ai demandé à Joseph Wresinski une étude qui allât au cœur des inégalités extrêmes pour atteindre ceux que la vie économique avait complètement exclus. [...] Pourquoi Joseph Wresinski ? Parce qu'il me semblait l'homme le mieux à même de nous renseigner sur la misère ».

⁸Qui sait qu'en 2018, parmi les 896 000 personnes privées de logement en France près de 643 000 sont hébergés par des tiers, à n'en pas douter des gens pauvres eux-mêmes, alors que les centres officiels pour sans-abri en hébergent 150 000. Source : https://www.fondation-abbe-pierre.fr/documents/pdf/synthese_rapport_2018_les_chiffres_du_mal-logement.pdf

⁹ Source : https://www.fondation-abbe-pierre.fr/documents/pdf/synthese_rapport_2018_les_chiffres_du_mal-logement.pdf

Le rapport de 1982 nous donne des clés de compréhension de cette incompréhension entre les plus pauvres et la société.

Il basé sur la démarche ethnographie des écrits quotidiens, des feuilles de faits écrits par les premiers concernés et « sur des milliers de dossiers monographiques qui ont pu être constitués depuis vingt-cinq ans par plus de trois cent permanents sur le terrain. »¹⁰

Cette démarche est d'autant plus nécessaire que les populations vivant la grande pauvreté n'ont, la plupart du temps, aucun moyen de faire entendre ou reconnaître ce qu'ils expriment, qui ils sont ou pourquoi ils agissent comme ils le font, à l'image de la disqualification des raisons d'agir de Maria par l'avocat.

Au début du rapport, Wresinski rappelle ce que les premières études d'ATD Quart Monde ont montré :

« Parler de grande pauvreté, de sous-prolétariat, c'est rompre avec une approche par catégorisation administrative, c'est parler en termes de familles de travailleurs et de milieu, non de cas sociaux ou d'individus ; en termes d'identité collective, non de problèmes ; en termes d'histoire, non de déficiences ou de handicaps. »¹¹

Puis il en vient au traitement social dont sont victimes les plus pauvres et qui « fai[t] reposer sur eux l'insécurité générale et les relègue dans une situation d'assistance »¹². L'ordre de cette phrase n'a rien d'anodin et exprime moins la synchronicité que la causalité : c'est parce que l'insécurité repose sur eux que l'assistance est rendue nécessaire.

Toutefois, « il existe un profond malentendu entre notre société et ses travailleurs les plus défavorisés. Notre société voit des besoins non-couverts ; les pauvres veulent que leur contribution soit prise en compte »¹³. Wresinski affirme donc que c'est par méconnaissance, non

¹⁰ Joseph Wresinski, « Enrayer la reproduction de la grande pauvreté », in *Refuser la misère*, Ed. Cerf / Edition Quart Monde, Paris, p.256. Les documents dont il est question ici sont d'ailleurs conservés au centre de Mémoire et de Recherche d'ATD Quart Monde à Baillet-en-France, et consultables sur demande puis délibération du comité d'éthique rattaché au centre.

¹¹ Wresinski, *Enrayer...*, p.259.

¹² Wresinski, *Enrayer...*, p.259.

¹³ Wresinski, *Enrayer...*, p.263.

seulement du vécu des plus pauvres, mais également de leurs aspirations, que l'assistance intervient en réduisant les êtres humains à leurs manques individuels comme si la seule forme d'intervention possible était palliative parce que l'individu était vidé de ses forces et sans liens.

On ne jugera les plus pauvres responsables que dans la mesure où ils se comportent en individus détachés de tout autre lien de dépendance que ceux promulgués ou avalisés par l'assistance, c'est-à-dire, en reniant l'appartenance à leur groupe pour la remplacer par une *mise sous tutelle* :

« Lorsque des travailleurs et des familles se sont adaptés pour survivre dans l'extrême insécurité, notre société intervient en disant : il faut éduquer, il faut rééduquer. De leur éducation, la vie s'en est chargée, et sans ménagement. Si cette vie, si le travail, le logement précaire, si la menace de l'intégrité familiale ne changent pas, comment leur "éducation" changerait-elle ? »¹⁴

Cette mise sous tutelle, l'acceptation des fidélités exclusives qu'elle impose, et l'efficacité de la rééducation jugée supérieure pour la direction de sa vie aux attitudes et comportements appris, laissent également entendre que les plus pauvres ne peuvent qu'être nocifs les uns pour les autres, que c'est précisément leurs relations entre eux qui les maintiennent dans leur situation, que le souci qu'ils peuvent avoir de leurs pairs est systématiquement destructeur, pour ces pairs comme pour eux-mêmes, dans les risques qu'ils leur font encourir.

Mais rappelons-nous un instant de la situation de Maria : c'est moins le fait d'héberger sa sœur et son neveu que l'instance d'expulsion qui la ramènent à un stade extrême d'insécurité. Ainsi, dans les faits, les choses se passent de manière bien différente, à partir du moment où on les observe du point de vue des sous-prolétaires :

« Les gens se démènent avec des contraintes que les autres ignorent : la menace de la faim, du froid, de l'éclatement familial et de la rupture de toutes les solidarités autour d'eux. Face à cette

¹⁴ Wresinski, *Enrayer...*, p.267.

angoisse-là, ni la sécurité sociale ni l'aide sociale ne permettent aux personnes d'être assurées d'une solution. Notre société propose une protection sociale individuelle ou familiale ; les sous-prolétaires savent qu'elle est inefficace si elle ne fonctionne pas au niveau d'un milieu : leur vraie "sécurité sociale", ce sont ceux qui ont partagé les mêmes expériences et qui disent : on ne laisse pas une famille à la rue, les hommes ne sont pas des chiens. »¹⁵

Comme la société ignore les contraintes que vivent les plus pauvres, qu'elle interprète leurs gestes dans des cadres d'interprétations d'autres milieux, elle ne comprend pas leur stratégie.

Or, la forme de leur adaptation n'est pas une stratégie au rabais, elle ne dérive pas d'un défaut de leur personnalité : c'est véritablement la seule qui garantit à minima leur survie. Elle révèle donc une forme d'expertise de leur situation, et réellement un *ethos* de résistance « à la situation qui leur est impartie, à la façon dont ils sont traités »¹⁶, que Wresinski met au jour. Les différentes manifestations de cet *ethos* expriment fondamentalement, quoique selon une lisibilité plus ou moins évidente, une seule et même chose : l'« affirmation d'une valeur »¹⁷, exemplaire dans l'expression « les hommes ne sont pas des chiens ».

Et c'est l'expression qui revient toujours quand on découvre tant et tant de fois qu'une famille qui enfin a un logement après avoir erré des mois ou des années, accueille dans son séjour un couple d'ami, un neveu sans logement, et parfois même un inconnu à la rue : « Pourquoi fais-tu cela ? - On n'est pas des chiens »

Ce n'est pas seulement un accueil de personnes et un partage de biens, c'est une *proclamation en acte* que l'humanité n'est pas entamée même dans les situations les plus déshumanisantes. Ici particulièrement, donner l'hospitalité permet, tant que la recevoir, la reconnaissance de son humanité : offrir l'hospitalité revient, avant toute concrétisation, à

¹⁵ Wresinski, Enrayer..., p.264.

¹⁶ Wresinski, Enrayer..., p.267.

¹⁷ Wresinski, Enrayer..., p.271.

formuler une demande d'être reconnu comme *digne* de pouvoir l'offrir, tandis que la recevoir fait dépendre de cette humanité, en nous reconnue, de donner une réponse à la considération que la demande nous adresse, c'est-à-dire, d'être reconnu dans sa capacité à reconnaître ; elle en vient à créer une interdépendance *choisie*, est donc une prise de position qu'aucune forme de tutelle n'oblige. L'hospitalité est une affirmation de l'égalité, parce que celle-ci est reniée en permanence, et c'est insupportable, accueillir quelqu'un c'est affirmer envers et contre tout, qu'on bien un être humain.

« C'est tout un quartier qui cache un enfant que l'on veut placer, c'est l'hébergement en surnombre d'une famille à la rue, c'est le silence devant la police, c'est le lait que l'on partage avec les enfants du voisin, c'est le coup de main que l'on demande à l'homme sans travail depuis des années... »¹⁸

Voilà de quoi il est question lorsque l'assistance « détruit et contrôle les solidarités dont ses bénéficiaires ont l'initiative au lieu de les renforcer. Or ce sont ces solidarités qui font valoir les contributions dont les uns et les autres sont capables »¹⁹.

De là, il n'y a qu'un pas à faire pour imaginer que l'hospitalité improvisée des plus pauvres met en évidence un suspect manque d'hospitalité à leur endroit de la part des services sociaux, lorsqu'on considère leur méconnaissance, tant des enjeux propres à une vie dans un tel degré d'insécurité, que des forces réelles que les sous-prolétaires déploient pour y faire face tant bien que mal.

Ce pas, Wresinski le franchit avec assurance :

« Si [l'assistance] ne garantit pas la couverture des besoins, c'est parce qu'elle traduit un refus de la contribution des plus pauvres et non une volonté de les insérer »²⁰.

¹⁸ Wresinski, Enrayeur..., p.271.

¹⁹ Wresinski, Enrayeur..., p.267.

²⁰ Wresinski, Enrayeur..., p.265.

Elle ne pourra y parvenir qu'en comprenant et en prenant véritablement en compte que cette résistance est « significative d'un désir de changement »²¹ profond. Sans cela, « faute d'être relayée par la solidarité nationale ou celle des agents du développement économique et de la vie associative et syndicale, leur façon de résister à l'extrême pauvreté n'acquiert aucune portée sociale »²².

« L'expérience a montré que des êtres marqués par un échec apparemment définitif sont capables de réalisations étonnantes lorsqu'ils sont placés dans des conditions favorables, en face de quelqu'un qui leur fait confiance ; l'expérience a montré que les sous-prolétaires sont prêts à se regrouper, à pratiquer au grand jour leur lutte contre la misère, s'ils peuvent être sûrs que leurs actions ne seront pas systématiquement ignorées ou déformées, qu'elles ne leur attireront pas un surcroît de contrôles ou d'interventions, mais pourront déboucher sur un changement. »²³

Ceci se voit dans les actions collectives, où les gens se sentent enfin respectés dans leurs aspirations profondes. On voit les trésors de générosité dans le projet territoire « zéro chômeurs » présenté sur M6.

Que peut on faire vous et moi ?

Le travail social collectif est possible, il est dans la loi. La loi préconise deux formes d'interventions sociales : l'Intervention Sociale d'Intérêt Collectif (ISIC), et Intervention Sociale d'Accompagnement Personnel (ISAP), mais l'ISAP prend le dessus. Soutenir l'entraide, la création de collectif, sortir de l'idée d'accompagnement : Notre déléguée nationale adjointe Isabelle Bouyer, avait pour mission de travailleur social la création d'association de locataire. C'est donc possible et l'expérience montre que c'est très efficace.

²¹ Wresinski, Enrayeur..., p.271.

²² Wresinski, Enrayeur..., p.272.

²³ Wresinski, Enrayeur..., p.272.

Chaque citoyen peut créer des « comités solidaires pour les droits » quand il est insurgé par une injustice, une discrimination, un médecin qui refuse la CMU, une personne qui est maltraitée, une expulsion.

Un seul conseil quand vous êtes bouleversés par la détresse de quelqu'un : ne prenez pas tout en charge. Pensez que vous pouvez entrer dans le réseau de résistance que la personne a probablement déjà suscité. Ne croyez pas que vous serez son unique sauveur, même si elle a été formatée pour vous le faire croire. Sortez du paradigme de l'accompagnement individuel. Parfois je choisis d'être accompagné, par un psychologue par exemple, ou par un guide de montagne si je veux aller au Mont Blanc. Mais je choisis mon accompagnateur. Si quelqu'un veut m'accompagner et que je n'ai rien demandé je tombe dans une relation inégale imposée vite insupportable. Et, si vous vous engagez individuellement avec une personne ou une famille, vous serez vite comme ces familles qui accueillent chez elle mais qui au bout de deux mois n'en peuvent plus. Entrez dans le réseau de la personne, soyez un appui, transformez ses résistances en comité à plusieurs. Il y a toujours au moins un autre qui a été sensibilisé à la situation. Créez un « comité solidaire pour les droits ». Et cherchez ensemble le soutien d'association comme ATD, Amnesty, ou le Secours catholique qui ont co-fondé ces « comités solidaires pour les droits ».

Et rejoignez un courant plus large en contribuant, en participant à la journée mondiale du refus de la misère, chaque 17 Octobre, pour sentir que votre combat local est aussi mondial.